

LIQUIDE VAISSELLE MACHINE 300

Spécial Eau Dure

1. PROPRIETES :

Lessive liquide pour le nettoyage mécanique de la vaisselle spécial « eau dure ».
Pouvoir élevé de séquestration du calcaire, convient pour toutes les qualités d'eaux, pour machines moyens et gros débits, pour des vaisselles difficiles à salissures importantes.
Efficace sur les dépôts minéraux et organiques, peu efficace sur la caféine. Rénove la vaisselle.

2. MODE D'EMPLOI :

1 à 1,5 g / L de 5 à 20° TH
1,5 g / L et plus au dessus de 20° TH
Peut travailler à 0,8 g / L en eau douce de 0 à 5° TH.
Utilisation avec le rinceur jaune ou vert pour une meilleure brillance. Ne mousse pas.

Dosage de la concentration du produit dans le bac de la machine :

g/L dans le bac	Nombre de gouttes	g/L dans le bac	Nombre de gouttes
1 g/L	5 à 6	3 g/L	13
2 g/L	9 à 10	4 g/L	16 à 17

Ces résultats ont été établis en utilisant le KIT - MALETTE DE TITRATION LAVAGE VAISSELLE MACHINE (réf 004900265).
Travailler à une eau à 60°C pour un résultat optimum.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH :	12,25 +/- 0,5
Densité :	1,225 +/- 0.025
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient parmi d'autres composants :	Entre 15 et 30 % : EDTA

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 X 5 L
Bidon de 10 L
Bidon de 20 L

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel
Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0401) : + 33 (0)3 83 22 50 50,
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59
Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 6-03-09